

SEPTEMBRE 1995



INFORMATIONS VERNIER

LE RÔLE GRANDISSANT DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES

Menée à bien pendant 25 ans par notre ancien secrétaire général Albert APOTHÉLOZ, l'Association des communes genevoises (ACG) ne cesse de prendre de l'importance. Certains la définissent, abusivement, comme le huitième département du Conseil d'Etat.

L'ACG regroupe les 45 communes du canton, dont elle défend les intérêts communs face au

Conseil d'Etat. Elle exécute également des tâches d'intérêt général pour le compte de ses membres.

Elle gère ainsi le Service intercommunal d'informatique (SIACG), le Centre intercommunal des déchets carnés (CIDEC) ou le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP). Portrait.



L'équipe de l'ACG, de gauche à droite: Hugues Bernard, Nicole Perraudin, Martine Supor, Laura Givranno, Michel Hug, Patrick Burri, Muriel Renaud, Samanta Saldana, Marc Bernillon et Jérôme Revaclier.

(Eric J. ALDAG)

SOMMAIRE

Le thème

3 Le rôle grandissant de l'Association des communes genevoises

L'Association des communes genevoises, regroupe les 45 communes du canton, dont elle se charge de défendre les intérêts communs face au Conseil d'Etat.

Nouvelles communales

Encarté : plan des pistes cyclables de la commune et des environs

- 7 Anniversaire des aînés : une verniolane fête ses 100 ans
- 9 Programme de législation
Le point vert : compost local
- 10 Service des sports

- 12 Agenda
- 14 La chorale catholique fête ses 100 ans
- 15 Vos petites annonces
- 18 Carte de visite :
le Garage Morello se présente

Infos-quartier

- 16 Une maison du quartier à Vernier
- 17 La MACAV

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aïre
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 320 25 11

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 2, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 906 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

La Main tendue, tél. 143

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon

Tél. 796 63 11

Chaque mardi, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX et

Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 - Case postale 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

La violence à l'école

parution 20 octobre

délai rédactionnel 29 septembre

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Le rôle grandissant de l'Association des communes genevoises

L'Association des communes genevoises est une sorte de «syndicat faitier» des communes genevoises. Elle ne remplace pas les mairies, étant donné qu'elle ne s'occupe pas du particulier mais du général.

Cela l'amène à avoir la maîtrise de près de 520 employés. Pour en arriver là, il aura fallu trois choses à l'ACG : un secrétaire général passionné par sa tâche, un gouvernement cantonal favorable à un transfert de certaines tâches aux communes et des magistrats communaux ouverts au développement des activités.

Rien ne laissait pourtant envisager cette évolution voici vingt ans.

Une histoire de maires

L'ACG est le fruit des liens d'amitié entre plusieurs maires.

En juin 1933, l'Association des maires du canton voyait le jour, avant d'être rebaptisée «Association des communes genevoises» en 1964.

A l'origine, et jusque dans les années soixante, il s'agissait avant tout d'une amicale qui permettait d'organiser des rencontres de magistrats communaux. Rappelons que notre ancien secrétaire général, Albert APOTHÉLOZ, fut secrétaire de cette association de 1965 à 1984, date de la création d'un secrétariat permanent.

En mai 1964, le maire et notaire Alphonse BERNASCONI (Lancy) crée et fait voter les statuts de l'ACG.

Ceux-ci ne changeront plus jusqu'au 1er juillet 1984, date à laquelle un secrétariat permanent fut formé.

Cette évolution coïncida avec l'entrée en vigueur d'un nouveau mode comptable nécessitant une informatique intercommunale. Michel HUG deviendra alors secrétaire permanent de l'ACG. Celui qui fut maire de Chêne-Bourg à 32 ans quitta cette fonction, ainsi que son poste de chargé des subventions et des études financières relatives à l'aménagement du territoire» au Département des travaux publics.

Comité de bénévoles

L'Association des communes genevoises est une association «privée», régie par l'article 60 du Code civil, qui

a la particularité de gérer des groupements publics, tel le SIACG que nous vous présenterons un peu plus loin.

En résumé, le secrétariat permanent de l'ACG comprend 7 personnes, dont Michel HUG. Le volume budgétaire de l'ACG est de l'ordre de 1,5 million de francs. Pour le financer, chaque commune verse Fr. 2,10 par habitant. Vernier verse ainsi près de 60 000 francs par année. Mais cet investissement n'est rien comparé à celui de nos magistrats.

Outre l'assemblée générale qui discute et approuve les comptes et le budget, l'ACG est équipée d'un comité de treize magistrats nommés pour quatre ans par l'assemblée générale, soit : de droit un représentant

de la Ville, en l'occurrence André HEDIGER, Pierre HILTPOLD (Carouge), Carlo LAMPRECHT (Onex), notre Maire Gabrielle FALQUET, Madeleine BERNASCONI (Meyrin), Pierre-Marie SALAMIN (Versoix), Georges BOUVIER (Bellevue), Denis BOUVIER (Chancy), Michel PARRAT (Chêne-Bourg), Alain SAUTY (Plan-les-Ouates), Raymond MASSET (Anières), Andréanne RONGA (Veyrier) et Patrice PLOJOUX (Russin).

A la tête de ce comité jusqu'à l'assemblée plénière du 30 septembre 1995 : Carlo LAMPRECHT, président, à ses côtés Georges BOUVIER et Pierre HILTPOLD, lequel devrait vraisemblablement succéder au



Le site des Cheneviers, au cœur des discussions

(Eric J. ALDAG)

conseiller administratif d'Onex. Le comité siège au minimum chaque mois afin de traiter ou préavisier tous les dossiers soumis, puis l'assemblée plénière tranche sur les sujets importants. Relevons à ce propos que les décisions sont prises à la majorité des communes, chacune n'ayant qu'une voix. «Dans les faits, il est néanmoins nécessaire d'avoir un très large consensus» relève Michel HUG, le secrétaire général de l'ACG, lequel ne passe pas moins de 60 heures par semaine dans ses locaux à Carouge.

Naissance du SIACG

Comme nous allons le voir, l'ACG a la maîtrise de près de 520 employés : 7 au secrétariat permanent, 6 au SIACG et 500 au GIAP.

Premier groupe intercommunal à avoir vu le jour, en 1985, le Service intercommunal d'informatique de l'ACG. A son origine, se trouvent les communes de Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier.

Aujourd'hui, 30 des 45 communes genevoises en font partie. Son but est de «créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé».

Le SIACG prépare ou coordonne l'élaboration des logiciels, puis fournit des conseils et une assistance pour la mise à disposition de matériel et de programmes.

Outre une contribution d'entrée, le SIACG fonctionne grâce aux contributions de ses membres qui sont proportionnelles à leur charge salariale. Les six employés du SIACG bénéficient du même statut que ceux de l'ACG, lequel est parfaitement identique à celui de la Ville de Genève.

Le SIACG a son siège au secrétariat de l'Association des communes genevoises, mais son budget, de l'ordre de 1,3 million de francs, est indépendant.

Chaque groupement intercommunal dispose de son propre comité. Ainsi, le président du SIACG est Gérard FALQUET (Collonge-Bellerive), à ses côtés se trouvent notre conseiller administratif Christophe ISELI, Pierre HILTPOLD (Carouge), Roger HOCHULI (Onex), Gabriel CASTILLAZ (Grand-Saconnex), Emile BERTHOD (Plan-



L'ensemble des 45 communes genevoises sont membres du CIDEC

(Eric J. ALDAG)

les-Ouates), Pierre DE SIEBENTHAL (Meinier) et Bernard LAPERROUSAZ (Hermance).

Relevons qu'au sein du conseil intercommunal, qui régit le SIACG et qui se réunit au moins une fois par an, le nombre de voix attribuées à chaque commune varie de une à trois, en fonction du volume de son budget «salariaires». Précisons encore que le SIACG fournit aux communes des logiciels de gestion de la comptabilité générale, des salaires, de facturation, de la taxe professionnelle, des fournisseurs, pour tenir le fichier de l'habitant, pour l'état civil ou encore pour la protection civile.

Succès du CIDEC

Autre groupement intercommunal, celui chargé de gérer le ramassage et

le traitement des déchets carnés (CIDEC). Ce dernier a vu le jour en 1990 lorsque la Ville a fermé ses abattoirs à la Praille. Sa fonction première est d'ordre sanitaire : mettre à l'abri la population des risques d'épizootie, une maladie contagieuse qui atteint les animaux.

L'ensemble des 45 communes genevoises, ainsi que l'Etat, sont membres du CIDEC. Le secrétariat de l'ACG s'occupe de son administration générale. Une entreprise privée, a été mandatée pour le travail sur le terrain.

Il s'agit d'effectuer une tournée des vétérinaires, des laboratoires et des exploitations agricoles en camionnette pour recueillir les dépouilles d'animaux. Mais aussi de prendre livraison des centaines de tonnes d'os et de graisses que livrent quotidiennement les bouchers-charcutiers du canton

Le rôle grandissant de l'Association des communes genevoises

dans les locaux qu'occupe provisoirement le CIDEC à la Praille. En effet, la Ville, propriétaire des lieux, n'a encore pris aucune décision ferme quant à l'affectation future de ces terrains. Le CIDEC gère en moyenne quelques 1300 tonnes de déchets par an, qui sont livrés ensuite pour traitement ou incinération à Penthaz ou à Lyss. La tâche du CIDEC coûte moins de 500 000 francs par année à la collectivité publique pour un tonnage cinq fois supérieur à ce qu'il était voici cinq ans. La contribution des membres du CIDEC est calculée au nombre de kilos de déchets produits dans chaque commune.

Le «petit dernier»

Dernier à avoir vu le jour, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) est paradoxalement le plus important, vu qu'il n'emploie pas moins de 500 personnes. De quoi s'agit-il ? Le groupement a pour but de prendre en charge les élèves de l'enseignement primaire (jusqu'en 3ème primaire) inscrits à l'accueil de midi et de l'après-midi. Cela comprend l'encadrement au restaurant scolaire à midi et les activités parascolaires de l'après-midi.

4200 enfants fréquentent régulièrement les restaurants scolaires des 38 communes concernées et 2500 enfants vont aux activités parascolaires de l'après-midi.

Depuis la rentrée d'août 1994, les activités parascolaires ne dépendent plus du Département de l'instruction publique. Elles ont été prises en charge par le GIAP, piloté par l'ACG. Néanmoins, l'Etat est membre du GIAP aux côtés des 38 communes.

Le GIAP possède un budget de 16 millions, dont 14,8 millions sont pris en charge par l'Etat pour l'année scolaire 1994-1995. La différence devrait être couverte par la facturation aux usagers, quand bien même 11% des parents ont obtenu la gratuité en raison de leurs bas revenus.

Le comité de neuf membres, élu pour quatre ans, est responsable de la gestion administrative et financière, ainsi que du maintien de la qualité de la prise en charge sur le plan éducatif.

La Ville de Genève a droit à trois sièges qu'occupent Michel ROSSETTI, conseiller administratif en charge des écoles, Jacqueline BURNAND, également conseillère administrative, et Philippe AEGERTER, directeur du service des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. L'ensemble des communes comptant plus de 15 000 habitants ont ensemble droit à deux sièges : Gabrielle FALQUET et Madeleine BERNASCONI (Meyrin).

Enfin, les communes de moins de 15 000 habitants ont droit à un siège : Georges BOUVIER (Bellevue). Quant à l'Etat de Genève, il est représenté par trois membres : Thérèse-Maria GUERRIER, directrice auprès de l'enseignement primaire, Sylvie CALVOT, inspectrice d'école, et Claude DUPANLOUP, secrétaire permanent de la Commission cantonale des centres de loisirs.

Sous la direction générale de Michel HUG, un service dirigé par Paul DUNNER a été constitué avec quatre responsables de secteurs et un secrétariat technique. Cette prise en charge par les communes ne leur coûtera rien jusqu'en 1998, date à partir de laquelle l'Etat diminuera sa subvention de 5% d'année en année, jusqu'en 2008. A cette date, la subvention de l'Etat se stabilisera à 50%.

Dès 1998, les contributions de chaque commune seront calculées en tenant compte principalement du nombre d'enfants scolarisés participant aux activités parascolaires.

Nouvelle répartition des tâches

Face aux difficultés économiques des pouvoirs publics, l'avenir pourrait voir la création de nouvelles instances indépendantes, par exemple pour la gestion des Cheneviers. Actuellement, les communes payent une taxe à la tonne livrée à l'Etat, sans avoir leur mot à dire et pas le moindre droit de regard. Il existe bien une commission rattachée au Département de l'intérieur de Claude HAEGI, mais qui n'est pas satisfaisante, puisque uniquement consultative. En parallèle, un audit d'ATAG est en cours afin de vérifier l'adéquation entre les différentes fonctionnalités de l'usine.

C'est pourquoi un groupe de travail permanent intitulé «répartition des tâches» a été mis sur pied sur l'initiative du magistrat voici déjà quatre ans. Outre Claude HAEGI, ce groupe se compose de son secrétaire permanent Yves MARTIN, de Guy REBER, secrétaire général du Conseil administratif de la Ville, d'André HEDIGER, conseiller administratif, Carlo LAMPRECHT, président de l'ACG,



Depuis août 1994, les activités parascolaires dépendent du GIAP

(P. STOLZ)

Le rôle grandissant de l'Association des communes genevoises

Pierre HILTPOLD, vice-président de l'ACG, de même que Georges BOUVIER, ainsi que Madeleine BERNASCONI, conseillère administrative de Meyrin, notre magistrate Gabrielle FALQUET, et Michel HUG, secrétaire général de l'ACG.

Ce groupe se réunit environ tous les mois pour discuter de divers projets. En parallèle, Yves MARTIN, Guy REBER et Michel HUG sont chargés d'élaborer différentes propositions.

Ils y passent un jour par semaine ! Lorsque ce groupe se penche sur la problématique des polices municipales, Claude HAEGI et Yves MARTIN cèdent la place à Gérard RAMSEYER et Daniel MOUCHET (Conseiller administratif de Carouge). Ce dernier préside cette commission. Créée en décembre 1994, elle tente de redéfinir les fonctions de l'agent municipal.

Les communes souhaitent que leurs agents municipaux bénéficient de compétences plus étendues et qu'ils puissent infliger la quasi-totalité des amendes d'ordre.

Le principe est identique en ce qui concerne l'urbanisme, c'est alors Philippe JOYE et ses collaborateurs qui participent aux réunions.

Les communes revendiquent une meilleure prise en compte de leur avis. Depuis le 26 juin 1993, la loi genevoise permet aux communes de prendre l'initiative en matière d'aménagement du territoire. Les communes, sur préavis du conseil municipal, peuvent solliciter le Grand Conseil concernant l'adaptation de limites de zones sur leur territoire. De plus, l'exécutif communal peut lui-même élaborer le projet, en liaison avec le département. Même chose avec les plans localisés de quartier, les plans de site et autres règlements spéciaux. Pour aider les communes à utiliser au mieux ces nouvelles responsabilités, un guide a été élaboré en collaboration avec l'ACG, l'Etat et la Ville. Il est le fruit en fait du groupe de travail «aménagement du territoire», présidé par Michel PARRAT (Conseiller administratif de Chêne-Bourg). Ce groupe, créé en

1994, planche à l'heure actuelle sur la reconnaissance de la planification directrice communale. Le plan directeur cantonal de 1989 étant en cours de réexamen, il s'agit de faire en sorte que les plans directeurs élaborés à l'échelon communal soient également reconnus officiellement.

Enfin, un quatrième groupe de travail se penche sur l'aide à domicile.

On y trouve notamment Jean-Pierre RAGETH, directeur de l'action sociale au sein du département de Guy-Olivier SEGOND, aux côtés de Gabrielle FALQUET et de Madeleine BERNASCONI. Bref, on le constate, les autorités de Vernier sont pleinement engagées au sein des instances intercommunales afin de faire entendre leur voix. Un travail de longue haleine qui permet à Vernier, comme aux autres communes, d'obtenir de nouvelles compétences, une plus grande autonomie et pas seulement de nouvelles factures.

Serge GUERTCHAKOFF



Les communes souhaitent élargir les compétences des agents municipaux

(Eric J. ALDAG)

La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par l'emploi

un accueil

chaque lundi et chaque jeudi de 9h à 12h

- ♦ aux jeunes en début de carrière;
- ♦ aux adultes préoccupés par l'emploi;
- ♦ aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle;
- ♦ à tous les chômeurs et chômeuses.

Nous mettons à disposition :

- téléphone, photocopieuse, ordinateur;
- journaux, documentation;
- **un cours gratuit d'introduction à l'informatique tous les lundis de 10h à 12h.**

Début du cours :

le lundi 2 octobre 1995, sur 10 séances.

S'inscrire auprès

**de l'accueil chômeurs, tél. 797 20 98 ou
du Service social communal, tél. 306 06 20.**

VENEZ À L'ACCUEIL CHÔMEURS ET CHÔMEUSES DE VERNIER

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE
Tél. 797 20 98

- Afin :**
- d'avoir une bonne connaissance de sa situation de chômeur;
 - de faire son CV et ses lettres d'emploi avec l'aide d'une personne compétente;
 - savoir oser partager son expérience, ses préoccupations, son savoir;
 - passer un moment convivial.

Anniversaires des aînés de notre commune

Comme d'habitude, nous nous permettons de mentionner votre nom dans ce journal, vous qui avez fêté vos 90 ou 95 ans ces mois derniers .

Nos meilleurs vœux vous accompagnent :

Mme Camille Alice Alfreda ROBERT, ch. de la Herse 8, le 4 avril; Mme Cécile GRABER, ch. Delay 11, le 9 avril; Mme Marie ROCHEDIEU, av. du Lignon 53, le 8 mai; Mme Marcelle MILHAN, ch. De-Maison neuve 34, le 15 mai; Mme Lucie GENOUD, av. du Lignon 53, le 6 juin; Mme Marguerite Marie ODIN, av. de Crozet 8, le 7 juin; Mme Rosa CHAMPION, ch. de la Petite-Garenne 3A, le 14 juin; M. Friedrich FREY, ch. de l'Etang 20, le 14 juin; Mme Germaine Marguerite GUILLET, av. de Crozet 10, le 24 juin; Mme Anna Maria FASSLER, rue Jean-Simonet 5, le 28 juin; Mme Marcelle FLUCKIGER, av. du Lignon 14, le 6 août; qui ont fêté leurs 90 ans, ainsi qu'à M. Werner Alois ABEGGLEN, av. du Lignon 67, qui atteint l'âge de 95 ans, le 7 avril !

Une centenaire sur la commune...

Le 14 août dernier, une délégation de l'Etat de Genève et de la commune de Vernier se rendait au domicile de Madame Anna GAMPERT qui fêtait ce jour-là ses 100 ans révolus.

Née à Signau, dans l'Emmental, le 14 août 1895, la jeune Anna, encore enfant, quittait tôt sa région natale avec sa famille pour s'établir dans le Jura bernois, puis à Chiètres où elle connut son futur mari venu dans le Seeland fribourgeois exploiter une ferme avec sa famille.

Le jeune couple s'établit en France, dans le Lot-et-Garonne, où il vécut une dizaine d'années et où naquit leur fille unique, d'ailleurs présente aux côtés de sa mère le jour de ce grand anniversaire.

La famille ne s'établit à Genève qu'en 1939 (cela fait tout de même 56 ans...!) après avoir passé encore par la région parisienne et la Haute-Savoie. C'est dire que les voyages entretiennent la santé, si ce n'est la jeunesse, puisque Madame GAMPERT est encore aujourd'hui sur ses deux jambes, faisant tous les jours ses petits repas. Sa fille et des voisines complaisantes lui font les courses, certes, mais elle vit encore de manière indépendante dans un très joli appartement.

Veuve depuis 1953, Madame GAMPERT a encore un projet, celui de rejoindre sa fille qui, elle aussi, vient de perdre son mari. Elle va donc entamer une nouvelle étape, celle qui va l'amener à Nyon, auprès de sa fille. Nous souhaitons à toutes les deux de belles années encore de partage et de complicité.



Mme Anna GAMPERT



MEDIAPLUS

341.18.91

Le numéro de téléphone qui répondra à tous vos besoins informatiques 24 H sur 24 H et 7 jours sur 7.

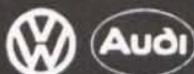
Nous sommes revendeurs officiels

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **DAUPHIN**

Nous sommes en mesure de vous livrer tous les consommables pour l'informatique dans la journée.

(Rubans informatiques et bureautiques, filtres, disquettes, etc.)

**Accessoires
et matériel
informatique**



**Votre meilleure idée
pour l'automobile.**



Genève

Route du Pont-Butin
Tél. 022/792 34 11

GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56
Fax 341 23 21

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

Connaissez-vous l'Arc-en Fleurs ?

Ses arrangements, ses plantes et ses décorations florales.



Egalement à votre disposition pour tous les événements importants de la vie, tels que :

**mariages, naissances,
remerciements, décès,
anniversaires ou réceptions, etc.**

**1er anniversaire
le 10 octobre 1995**

à cette occasion
une surprise vous attend !

Ch. Champ-Claude 1, 1214 Vernier
Tél. 341 11 21.

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 19h non stop
le samedi de 8h30 à 18h non stop.

Pour la deuxième fois consécutive, le Conseil administratif verniolan a décidé d'adopter un programme de législature. Il lui a semblé nécessaire de fixer les principaux objectifs qu'il souhaitait réaliser durant les quatre prochaines années.

Afin de réfléchir à l'évolution à moyen et long terme de la commune, le **plan directeur sera révisé**. Le plan actuel date de 1979 et ses données de 1976. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un document contraignant, le Conseil administratif veut en faire autre chose qu'un «alibi».

Le plan directeur est le reflet des choix en matière de circulation, d'espaces verts, d'équipements sociaux, sportifs, scolaires, administratifs, etc. Ce plan reflètera l'évolution préconisée, dans les grandes lignes, mais il sera complété par des schémas directeurs de quartier. Les autorités souhaitent tenir compte des spécificités de chaque quartier. Les associations de quartier seront d'ailleurs consultées pour l'élaboration de ces schémas. Ce vaste travail se fait parallèlement à l'élaboration du nouveau plan directeur cantonal. D'ici la fin de l'année, les objectifs et les directives de base pour l'étude du plan auront été élaborés. Et d'ici fin 1996, certains schémas de quartier seront prêts, à commencer par celui de Châtelaine. Précisons qu'avant son envoi au Conseil d'Etat, le plan directeur fera l'objet d'un vote au Conseil municipal. «Nous voulons favoriser un développement plutôt lent et bien maîtrisé, garantissant une meilleure qualité de vie et limitant la charge financière dûe à la création d'équipements».

Définir une politique de traitement des déchets

Actuellement, Vernier est à la queue en matière de pourcentage de récupération des déchets. Il y a un gros effort à faire. En ce qui concerne le compost, une étude est en cours afin de déterminer quelle politique la commune désire suivre en matière de collecte, de traitement et d'utilisation. Une décision politique sera prise à ce propos en décembre. Vernier décidera si elle souhaite se grouper avec Meyrin ou suivre encore une autre voie. Une seconde étude sera faite en 1996 concernant le ramassage ou encore la mise à disposition de vraies déchetteries, etc.

Poursuivre la lutte contre le gaspillage de l'énergie

La commune s'est attelée voici deux ans à cette tâche, avec notamment la création d'un service spécialement consacré à cela. Il s'agit de lutter contre le gaspillage de l'énergie dans les bâtiments communaux et de tenter de fait bénéficier les citoyens verniolans de notre service énergie.

Le rapport Augure, réalisé avec l'Office cantonal de l'énergie, est achevé et va être désormais appliqué pendant cette législature. Une information sera transmise aux enfants sur les actions qui auront été entreprises dans les écoles.

Continuer à assurer une action sociale polyvalente et efficace

La prise en charge des enfants au niveau pré-scolaire va

se poursuivre, mais de façon plus souple. Outre la crèche familiale qui est en cours de réalisation, les autorités oeuvrent à la création d'un réseau de gardes d'enfants au niveau du Lignon. Il viendra en complément du système des crèches actuelles et permettra notamment la prise en charge d'enfants malades. Bref, l'on s'oriente vers des systèmes diversifiés. Quant aux adolescents, le Conseil administratif a la volonté de mener à terme une réflexion concernant les réels besoins des ados par quartier.

Le travail avec les collaborateurs sociaux est appelé à se développer. Plus globalement, il va s'agir d'améliorer l'interaction entre toutes les institutions et les personnes déjà existantes, le but étant de favoriser les synergies en apprenant à collaborer.

La sécurité des grandes cités

Pour répondre aux nombreuses préoccupations des habitants des cités, diverses instances s'efforcent à tout prix de réduire au maximum les risques. Plusieurs actions sont menées simultanément, aussi bien dans le domaine de l'encadrement des jeunes que pour la sécurité des personnes et des biens. Malgré les nombreuses mesures prises jusqu'à ce jour par les autorités, les résultats sont encore insatisfaisants. Un dialogue permanent doit être maintenu avec toutes les institutions concernées. C'est ensemble que nous arriverons à des résultats concrets.

La sécurité routière à proximité des écoles

Le Conseil administratif manifeste clairement sa volonté de rester très attentif à tous les problèmes liés directement à la sécurité routière, plus particulièrement envers les enfants, sur le chemin et les abords des écoles. Des projets sont sur le point d'aboutir prochainement.

Favoriser les transports publics

Avec l'ouverture de la ZIMEYSA, plusieurs lignes transitant par notre commune ont subi des modifications, soit de parcours, soit de cadence. Pour les autorités, cette situation n'est pas satisfaisante car elle défavorise une partie des habitants de notre commune. Dès maintenant, nous entreprenons, avec les responsables des TPG, des négociations en vue de trouver rapidement des solutions satisfaisantes et durables.

La jeunesse et le sport

Notre jeunesse doit pouvoir s'épanouir et profiter des moments privilégiés qu'offre la pratique du sport.

Le Conseil administratif est conscient qu'il est indispensable de mettre à la disposition de tous, des installations sportives répondant aux exigences, à des conditions avantageuses et en les diversifiant au maximum. De nouvelles structures sportives sont à l'étude.

Service des sports

Location des courts couverts

Du 30 octobre 1995 au 31 mars 1996 (22 semaines)
de 9h à 22h

Tennis

Court couvert (location pour 1 heure par semaine)

Abonnement *périodes pleines*
+ week-ends Fr. 250.-
du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h.
périodes creuses Fr. 220.-

Badminton

Court couvert (location pour 1 heure par semaine)

Abonnement *périodes pleines*
+ week-ends Fr. 180.-
Du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h.
périodes creuses Fr. 150.-
1 heure Fr. 9.-
1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 7.-

Attention :

Pendant les fêtes de fin d'année, la buvette et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996.

Les personnes en possession d'un abonnement pourront accéder aux courts couverts.

Nouveau

Ecole de badminton - août/décembre 1995

destinée aux jeunes de 9 à 18 ans.

Depuis le 30 août jusqu'au 13 décembre 1995.

le mercredi de 13h15 à 14h35 et de 14h40 à 16h

Fr. 50.- pour 13 leçons, puis prix dégressif.

En collaboration avec l'Association cantonale genevoise de badminton (A.C.G.B.).

Renseignements et inscriptions : Centre de tennis d'Aïre, 17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

Ecole de tennis - octobre/décembre 1995

destinée aux jeunes de 8 à 16 ans.

Du 25 octobre au 20 décembre 1995.

Le mercredi, Fr. 80.- pour la période.

Renseignements et inscriptions : dès le 9 octobre 1995. Centre de tennis d'Aïre, 17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

Location des courts extérieurs

Du 30 octobre 1995 au 31 mars 1996
(22 semaines)

Lundi et mardi	de 9h à 16h
Mercredi	de 9h à 14h
Jeudi	de 9h à 16h
Vendredi, samedi et dimanche	de 9h à 22h
1 heure	Fr. 8.-
1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 5.-

Attention : Pendant les fêtes de fin d'année, la buvette et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996.

Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1995/1996

Bassin des Ranches (16 x 8 m) du 13 septembre 1995 au 24 avril 1996

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	13h45 à 15h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	15h45 à 17h45
Adultes	fond à 2,00 m	17h45 à 18h45
Adultes	fond à 1,25 m	18h45 à 19h45

Bassin d'Avanchet-Jura (16 x 8 m) du 13 septembre 1995 au 5 mai 1996

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	16h15 à 17h15
Enfants et adultes	fond à 1,25 m	17h15 à 18h15
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	18h15 à 19h15
Adultes	fond à 2,00 m	19h15 à 20h15

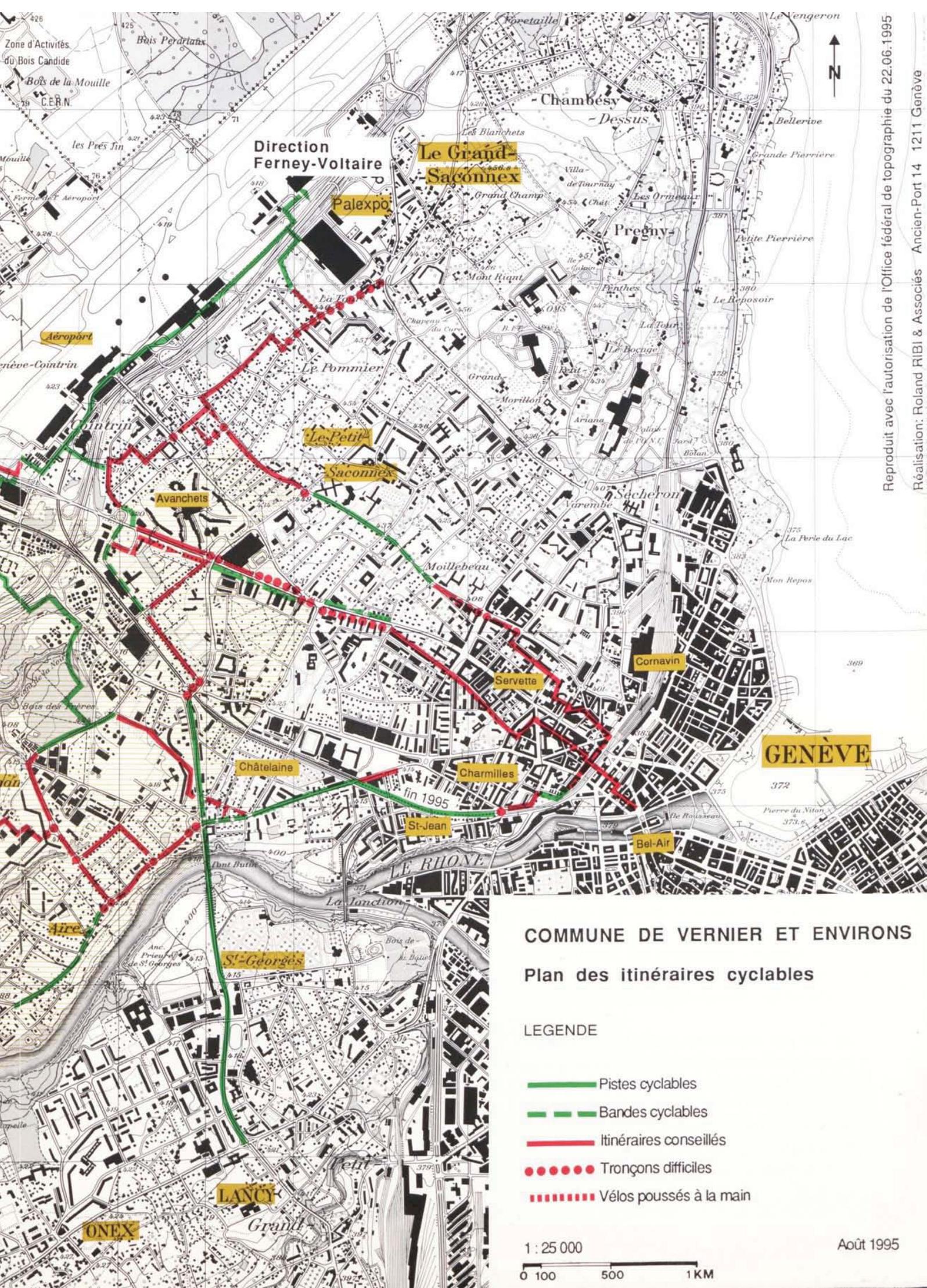
Dimanche

Enfants et adultes	fond à 1,25 m	8h45 à 9h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	9h45 à 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.
Prix pour l'heure enfants de 6 à 15 ans Fr. 0,50
adultes Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 28 octobre au 5 novembre 1995, du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996, du 17 au 25 février 1996, du 4 au 14 avril 1996 et le 1er mai 1996.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).



Direction
Ferney-Voltaire

Le Grand-Saconnex

Palexpo

Pregny

Les Petits Saconnex

Saconnex

Avanchets

Cornavin

Servette

Châtelaine

Charmilles

GENÈVE

St-Jean

Bel-Air

St-Georges

LANCY

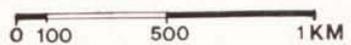
COMMUNE DE VERNIER ET ENVIRONS

Plan des itinéraires cyclables

LEGENDE

- Pistes cyclables
- - - Bandes cyclables
- Itinéraires conseillés
- Tronçons difficiles
- - - - - Vélos poussés à la main

1 : 25 000



Août 1995

Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie du 22.06.1995
 Réalisation: Roland RIBI & Associés - Ancien-Port 14 1211 Genève

ESL VERNIER

Equipe de 1ère Ligue Nationale

Calendrier championnat 1LNO tour préliminaire

Matches à domicile - Les Ranches

Vendredi	22.09.95	20h30	Onex Basket
Mercredi	4.10.95	20h30	BBC Nyon
Vendredi	13.10.95	20h45	Uni Neuchâtel
Samedi	11.11.95	17h30	BBC Brig
Vendredi	17.11.95	20h30	BC Collombey-Muraz
Vendredi	1.12.95	20h30	Hélios Basket
Vendredi	8.12.95	20h30	Basket La Tour
Mercredi	10.01.96	20h30	Lausanne-Basket
Vendredi	12.01.96	20h45	USY Yverdon

ATELIER - DANSE VERNIER

CATHERINE LE SAINT

Ecole des Ranches (Salle de rythmique, près de la piscine)

Cours classique	(ENFANTS DÈS 5 ANS PRÉPARATION CLASSIQUE)
Moderne jazz	(ENFANTS DÈS 10 ANS)
Contemporain	(ADOLESCENTS)
Cours pour adultes	(TOUS DEGRÉS, HOMMES ET FEMMES)

COURS POUR ENFANTS (DÈS 16 HEURES)

Renseignements et inscriptions :

Catherine Le Saint, tél. 341 02 61 - 341 13 23

INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNÉE
COURS À VERNIER-VLLAGE

GENEVE-LUTTE

Centre sportif du Bois-des-Frères

Lutte libre et gréco-romaine

Initiation ludique, de 6 à 7 ans, jeudi de 16h30 à 18h.

Ecole de lutte/jeux, de 8 à 13 ans, jeudi de 18h à 19h30.

Lutte libre et gréco-romaine, dès 14 ans
mardi de 19h à 21h et jeudi de 19h30 à 21h30.

Ecoliers et enfants Fr. 40.- par an, Juniors Fr. 50.- par an.

Renseignements : M. Tony VOGEL
Tél. privé 798 19 14 ou tél. prof. 795 93 52.



Pour rester en forme, rejoignez

la FSG AVANCHET

la supersociété de gymnastique
de votre quartier

De 4 à 44 ans (et plus),
il y en a pour tous les goûts et âges :

Enfantines de 4 à 6 ans
jeudi de 16h15 à 17h30 Avanchet-Salève

Pupillettes dès 7 ans
jeudi de 18h à 19h30 Avanchet-Salève

Agrès filles dès 7 ans
lundi de 17h45 à 19h15 Avanchet-Salève
jeudi de 18h à 19h30 Avanchet-Salève
mercredi, selon le groupe, Ecole de Balaxert

Jeunes gymnastes dès 7 ans
mardi de 17h30 à 19h Avanchet-Jura

Agrès garçons dès 7 ans
mardi de 17h30 à 19h Avanchet-Jura
vendredi de 17h30 à 19h Avanchet-Jura
mercredi de 17h30 à 19h Avanchet-Salève

Dames dès 14 ans
mardi de 20h30 à 21h30 Avanchet-Salève

Renseignements :

Cours filles : STIERLI Thérèse, tél. 734 52 16.

Cours garçons : JULINI Patrick, tél. 796 30 01.

COURRIER DES LECTEURS

Suite à notre thème du mois d'août, le Centre d'Impression Edipresse Genève S.A. nous écrit :

«Comme toutes les entreprises installées sur la commune de Vernier, nous avons pris connaissance avec grand intérêt du numéro d'août 1995 de «Informations Vernier».

Votre article consacré à l'installation des SIG au Lignon a retenu toute notre attention. De même, la suite de votre article consacré aux autres entreprises installées sur la commune.

Nous sommes très surpris de ne pas y figurer alors que le CIE-G (Centre d'Impression Edipresse de Genève) occupe plus de 120 collaborateurs à la route du Bois-des-Frères 81.»

Agenda

9ème fête de la Paroisse protestante de Cointrin-Avanchet

Samedi et dimanche 14-15 octobre

La paroisse fêtera également les **20 ans du Centre Communautaire Oecuménique d'Avanchet (CCOA)**.

Au programme :

Le samedi, dès 9h, ouverture des stands avec, bien sûr, les repas (le soir, choucroute garnie).

Dimanche, célébration oecuménique au Centre à 10h. Le repas (rôti et gratin) sera servi à 12h30. Les stands seront ouverts jusqu'à 15h environ.

Bienvenue à toutes et à tous, à la fête aux Avanchets, rue du Grand-Bay 17 (au coeur de la cité, parking à Balexert).

La Compagnie de la Marelle viendra jouer **JONAS**, une pièce d'Elie-Georges Berrely le jeudi **19 octobre** à 20h au CCOA. Venez vibrer aux tribulations du prophète biblique, tribulations transposées à notre siècle... Ce ne sera pas triste !

(Renseignements, tél. 796 85 52).

KERMESSE CATHOLIQUE DE L'EPIPHANIE DES 6, 7 ET 8 OCTOBRE 1995

Pour faire suite à l'article paru en août 1995, nous avons le plaisir de vous communiquer le programme détaillé de notre kermesse comme suit :

Vendredi 6 octobre

Soirée de l'amitié à la Salle des fêtes

19h Apéritif et animation avec MONIC, orgue, accordéon, chant

20h Repas, buffet froid et chaud, desserts, fromage. Fr. 40.-.

Inscription au n° de tél. 796 25 84. Possibilité de s'inscrire sur place.

Samedi 7 octobre

8h *Marché aux légumes* au Centre commercial du Lignon

13h Ouverture de la Salle des fêtes *Grande fête italienne* avec animation au Centre commercial du Lignon et à la Salle des fêtes avec le groupe «La Bersagliera di Tonco» (Asti). Four à pizzas, différentes sortes de pâtes et sauces, pommes frites, saucisses, raclettes, glaces, spécialités fribourgeoises, confitures maison, pâtisseries.

Marché aux puces, margoton, jeux d'aiguilles, bouquinerie,

paquets surprises .
Bar et disco des jeunes,
jeux pour les enfants.

18h *Défilé de mode* par «Dany Boutique»

20h Musique d'ambiance avec l'orchestre «Le Bersagliera Folk»

21h *Défilé de mode* par «Dany Boutique»

Dimanche 8 octobre

10h30 *Messe des familles*

11h30 Apéritif avec «La Bersagliera di Tonco»

12h30 *Repas communautaire*
Rôti de boeuf tessinois, pommes de terre purée avec garniture de légumes, salade de saison (adultes Fr. 15.-, enfants Fr. 8.-).

15h Animations diverses et *grand margoton*

18h Clôture

Nous espérons ainsi vous offrir un programme qui saura vous séduire et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer très nombreuses et nombreux.

Votre comité d'organisation

LE LIGNON, CITÉ DE L'AN 2000 NAISSANCE D'UN QUARTIER

Dans le cadre du 25ème anniversaire de la Fédération des clubs d'ainés du canton de Genève, le club d'ainés du Lignon projettera le

Samedi 14 octobre à 15h

Ouverture des portes à 14h30

à la Salle des fêtes du Lignon, place du Lignon 16, un film vidéo grand écran

Le Lignon, cité de l'an 2000 Naissance d'un quartier

Ce film, présenté et commenté par un des architectes qui a participé à la construction de la cité, retrace la naissance du Lignon depuis la pose de la première pierre jusqu'à l'arrivée des premiers habitants.

L'entrée de la manifestation est gratuite et ouverte à tous. Le verre de l'amitié suivra la projection.

Pour vous rendre à la Salle des fêtes, Bus 7-18-51, arrêt Cité-du-Lignon.

Balexert

Mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 septembre

Présentation des nouvelles collections mode et accessoires (y compris sacs, bijoux, lunettes). Lors des 9 shows (regroupant les 19 boutiques de la branche) chorégraphies présentées par une équipe de 11 mannequins professionnels.

Du 2 au 14 octobre

Championnat genevois de laveurs de vitres, en collaboration avec l'AGEN (Association Genevoise des Entreprises de Nettoyage) et la Maison GRELLOR, ouvert au grand public, professionnel et junior. Planche de prix attractive. Egalement tout conseil pour vos problèmes d'entretien, avec les spécialistes.

Du 16 octobre au 4 novembre

50 ans de l'ONU avec une exposition photos sur le thème «**Défense des droits de l'enfant**». Concours de dessin pour les enfants.

75

ans à Genève

et toujours près de chez vous!

UBS Vernier
Rue du Village, 28
1214 Vernier
Tél: 022/341 15 40

Réussir ensemble.



Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical
ou en
économie
Cours d'été
Français pour étrangers
Secrétariat médical
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg



Henry Maystre
Horloger

Réparations - Restaurations
de toutes

PENDULES

9, rue de la Puiserande Tél. 329 23 82



G. SARACINO

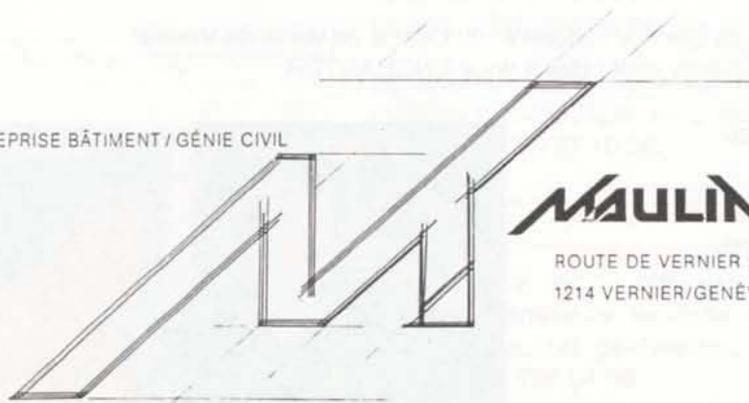
TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier:
46, r. Virginio-Malnati
1217 MEYRIN

2 A, ch. du Sorbier
1214 Vernier
Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

A deux, c'est toujours mieux !



GB&M rive droite + rive gauche

Deux fois plus proche de vous !
A Vernier depuis cinq ans, vers l'Hôpital depuis deux mois, GB&M
a désormais deux adresses pour encore mieux vous servir: deux expositions
pour la vente, deux ateliers pour les services, deux fois plus envie de vous
satisfaire.

Aujourd'hui plus que jamais, Honda à Genève, c'est GB&M

Rive gauche
21, rue du Prêjêrâme
angle bd de la Cluse
1205 Genève
Tél. 022 320 21 11

Rive droite
34, route du Nant d'Avril
1214 Vernier
Tél. 022 785 22 00

GB&M
GARAGE BRUGELI & MOHRBACH SA

Véhicules neufs et occasions - Atelier - Carrosserie

H HONDA

CHORALE catholique



100 ANS!

Vernier

La dernière semaine d'octobre, la Chorale désertera la tribune de l'église de Vernier pour fêter ses cent ans d'existence avec une «Revue» à la clé. Une infidélité toute pardonnée pour ce chœur mixte verniolan. Cela va de soi, à cet âge le poids des années se fait sentir, et un coup de jeune ne ferait pas de mal. Alors, il fallait de l'ambition et du répondeur. «La Chorale», qui possède les deux, s'est lancée dans une revue musicale, humoristique, à grand spectacle, intitulée

VERNIER, ENCHANTE !!

écrite et mise en scène par Bob BARBEY, sur un concept musical d'Alain MORISOD et de Jean-Claude GALLAY.

Hormis l'ouverture d'un buffet et du bar des artistes, dès 18h30, les représentations débuteront à **20h30 précises**

du 25 au 28 octobre

à la salle de Vernier-Place.

Tout a été prévu pour accueillir un large public à Vernier. Comme le relève Charles BAUQUIS, président de la fête : «Un programme concocté à la manière d'un cocktail qui doit se savourer, et si le besoin devait s'en faire ressentir n'hésitez pas à en abuser, car ce n'est qu'une fois dans la vie que vous aurez l'occasion de fêter le 100ème anniversaire de la Chorale».

Avec le soutien logistique du Service culturel et du Centre de voirie de Vernier, les artistes suivants sont prêts à vous ENCHANTER :

Alain MORISOD, Sweet People et ses solistes
La Chorale de Vernier (40 choristes)
La chanteuse Mady RUDAZ
Le chanteur Frédéric HOHL, du P'tit Music'Hohl
Les comédiennes Nicole GOOD et Nicole BLANCHE
Les petites Aurélie et Charlotte GALLEY
Les comédiens Roger DELEZ, Pierre-Jean, Claudius, Charlot et Charly
L'imitateur Jean-Michel MATTEI
Le jongleur JEEF - Le clown-magicien SILAC
Le chansonnier Bob BARBEY.



Alain MORISOD et Bob BARBEY

Ainsi, avec cette revue très fraîche, très drôle, sans jamais se montrer acerbe envers quiconque, Bob BARBEY a su évoquer avec humour les diverses anecdotes villageoises. Les figures marquantes sont toutes au rendez-vous. Certaines plus que d'autres... censuré ! Les mélodies sont originales et les chants d'Alain MORISOD et Sweet People sauront vous charmer et vous émouvoir.

Bien sûr, on éclatera plus souvent de rire si on est de Vernier. Ainsi pour le public et les nombreux amis venus d'ailleurs, les sketches de politique fiction, nationale et internationale, seront adaptés pour chacun. Rien ne lui a échappé et tout semble donc réuni pour que ce spectacle connaisse le succès !

Réservation et location des billets de spectacle, dès le 2 octobre :

Kiosque de Mme Berger - rte de Vernier 215 (vis-à-vis de l'école de Vernier-Place) - tél. 341 39 46 ou
Stand Info du Centre commercial de Balexert, tél. 796 96 41. Prix des places : Fr. 30.-.

Petites annonces - A votre service gratuitement

A votre service

Réflexologie, drainage lymphatique, massage californien.
Renseignements : tél. 797 44 42.

Je garderais, dès le 1er septembre, bébé jusqu'à 4 ans, le matin.
Tél. 341 25 66.

Cours

Groupe de gymnastique dames, gymnastique de maintien, mercredi soir, cherche participantes.
Renseignements Mme Josette Zaugg, tél. soir 785 29 51 ou Mme Michèle Finger, tél. 796 38 17.

Jeune fille universitaire, langue maternelle italienne, donne cours d'italien tous niveaux. Tél. 797 29 40.

Anglais rapide par professeur expérimenté. Enseignement groupes ou privé, tous niveaux. Tél. 796 41 52.

Recherche villas - appartements

Famille cherche maison ou villa, maximum Fr. 550 000.-, évent. viager.
Tél. /fax 797 45 65.

Couple, 2 chats, cherche à louer 4 pièces dans villa à Châtelaine.
Pourrait se charger de jardinage et entretien. Tél. 797 56 32.

A vendre

Armoire "Pfister" 5 portes, L 2,45m; P 58 cm; H 2,25 m., chêne clair, neuve Fr. 1800.-, vendue Fr. 800.-.
Tél. 796 91 61.

Camping Car Fiat 2,5 TD Burstner, 7 places, 58 000 km, Fr. 39 000.- à discuter. Tél. / fax 797 45 65.

Mezzanine "espace loggia" 150 x 200 avec matelas, escalier et étagères.
Fr. 700.-. Tél. 796 97 18.

Pournouveau-né : couffin, porte-bébé ventral, gazes, linges de bain, sac de voyage, thermos pour biberon.
Fr. 50.-. Tél. 797 49 33.

Livres Silva "Timbres suisses", volumes 1 et 2. Fr. 18.-. les deux.
Tél. 796 49 87.

Four à raclette, type traditionnel, pour 1/2 fromage, Fr. 50.-. Tél. 796 58 65.

Aquarium 250 litres en parfait état, avec rampe d'éclairage, filtre et table, dimensions 1m20 /61 cm.
Fr. 300.-. Tél. 796 76 74.

Berceau en laiton, 60 x 130 cm + matelas orthopédique en bon état.
Fr. 150.-. Tél. 797 10 56.

Danse

Danseur de rock'n roll, 19 ans, cherche partenaire motivée pour compétition, de préférence bon niveau. Tél. 796 91 08.

LA MACAV

48, rue du Village



Du 2 au 21 octobre 95

A. SIBOLD-HÖTT

HUILES ET AQUARELLES

"L'ARBRE - LE BOIS - LA NATURE"

JEAN-CLAUDE CHRISTINAT

MARQUETERIE - MARBRURE - JEUX

Conseil municipal

prochaines séances

10	octobre	1995
14	novembre	1995
12	décembre	1995

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

Cette rubrique est ouverte aux habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises.

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom : Prénom :

No tél. :

Adresse : Code postal :

Localité :

VERNIER

1 commune 5 quartiers

Pages d'information des associations de quartier



Infos quartier - CHATELAINE

Association des intérêts de Châtelaine et environs
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

3 octobre 1995 à 20h

L'AICE a le plaisir de vous inviter à une soirée d'information concernant l'agrandissement du Centre commercial de Balexert et la construction de la nouvelle Migros des Charmilles.

Les responsables de Balexert et de la Migros seront présents pour vous présenter les projets et répondre à vos questions.

Rendez-vous le 3 octobre 1995 à 20h au Centre de quartier, 84, av. de Châtelaine (sous l'école).

A bientôt, le comité de l'AICE

UNE MAISON DU QUARTIER A VERNIER ?!

Quartier s'étendant des Coquelicots à la Crotte-au-Loup en passant par Poussy, Montfleury et le Canada

L'A.M.Q.V., association sans but lucratif, créée le 30 mars 1995, est gérée par un Comité composé de 11 personnes du quartier et par une assemblée générale.

L'A.M.Q.V. a pour but :

la création, la gestion de la Maison du Quartier de Vernier en poursuivant les objectifs suivants :

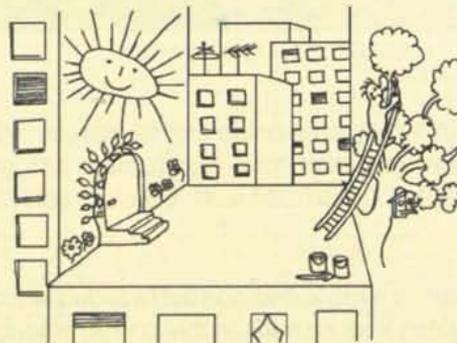
Privilégier l'accueil ouvert à tous en répondant en priorité aux besoins spécifiques des enfants et des adolescents.

Développer les échanges sociaux et culturels.

Favoriser l'intégration, la convivialité et la solidarité.

Contribuer à la prévention et améliorer la qualité du temps libre.

Encourager la liberté d'expression.



L'A.M.Q.V. a besoin de votre soutien et de votre collaboration.

Membre individuel (Fr. 20.-) Membre collectif (Fr. 40.-)

Adhésion : A.M.Q.V - case postale 413 - 1214 Vernier

Association des Intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

LA MACAV

C'est la Maison de l'artisanat communal amateur de Vernier, dont la création remonte à une bonne douzaine d'années. Et cette longévité oblige à lui reconnaître un succès certain qui se traduit par une fréquentation annuelle de plusieurs milliers de visiteurs qui viennent admirer les oeuvres de dizaines d'artisans amateurs. Il est probable que tous ces visiteurs ne sont pas acheteurs, mais il est encourageant de voir qu'un si grand nombre s'intéresse aux productions d'un petit nombre de mordus du bricolage. Ce dernier terme n'étant pas pris dans un sens péjoratif, bien au contraire.



La MACAV

Lorsque vous entrez dans ce royaume de l'insolite, vous êtes accueilli non seulement par le sourire de l'animatrice bénévole qui veille au bon déroulement des opérations, mais aussi par une infinité d'objets du meilleur goût qui vont du petit train en bois à la poupée de qualité, en passant par la tirelire à tout encaisser, le service en porcelaine, la bougie décorée, le sachet de bâtons de cannelle, les verres gravés, la mouette qui bat des ailes au plafond devant les armoiries de la Commune de Vernier, le tout sous l'oeil de la souris portemanteau. Derrière la porte, Nounours veille sur les crocodiles en billes de bois et plus loin, des pantins se prélassent dans un hamac...

Il y en a d'autres, tout aussi attachants qui emplissent agréablement le rez-de-chaussée de la maisonnette.

Au premier étage, c'est le salon des expositions temporaires.

Entendez par là qu'un artisan - amateur bien sûr - peut exposer pendant une période déterminée l'ensemble de son oeuvre. Le fait est que ce sont surtout les dames qui profitent de l'aubaine. Et cela nous vaut à chaque fois un régal tant les objets exposés sont d'un goût sûr et d'une finition intelligente.

La MACAV ne vit pas de l'air du temps. Il faut assurer certains frais qui seront couverts par un prélèvement de 10% sur les ventes.

Encore faut-il vendre ! Mais l'optimisme du triumvirat d'animateurs qui préside aux destinées de cette étonnante



Le grand coffre aux jouets



Exposition temporaire au 1er étage

réussite doit certainement compenser les répercussions d'un éventuel «manque à gagner».

Un dernier conseil autorisé avant de vous quitter : Si vous vous trouvez d'aventure dans ce haut lieu de l'effort individuel et que vous y croisez Vèrène Tranchet, demandez-lui de vous raconter l'histoire de cette Maison. Elle y est pour beaucoup, avec d'autres qui ont eu, il y a treize ans, la bonne idée de mettre la main à la pâte pour notre plus grand plaisir.



Un accueil souriant

Carte de visite

Une entreprise au service
de la commune de Vernier

Garage MORELLO

Garage MORELLO

Ch. De-Maisonneuve 10 - 1219 Châtelaine

L'ouverture du garage MORELLO s'est effectuée le 1er mai 1995.

D'une superficie de 280 m² environ, entièrement rénové, possédant tout le matériel adéquat d'un garage performant.

Notre équipe de professionnels, spécialistes toutes marques, est entièrement à votre disposition.

De surcroît, en fonction de votre budget, nous sommes à même de vous rechercher un véhicule d'occasion avec garantie pièces et main-d'oeuvre allant jusqu'à 12 mois, et ce, avec rapidité.

Pour les artisans et entreprises, nous proposons des camions de 3,5 à 40 tonnes, actuellement 30 camions en vente.

Bien évidemment, test antipollution, montage systèmes d'alarme, autoradio, électricité, électronique, amortisseurs, jantes, échappement, etc.

Nos réductions sont relativement importantes, étant entendu que nos devis sont gratuits.

Dès octobre 1995, importation de véhicules européens.

Notons que pour les vidanges, plaquettes, freins, test antipollution,

pneus, etc., vous pouvez vous présenter sans rendez-vous.

Le garage est ouvert de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h, ainsi que le samedi jusqu'à 12h.

Concernant la carrosserie, nous sommes en relation directe avec la «Carrosserie du Triangle» dont les professionnels sont sous la responsabilité de José et de Serge.

La famille MORELLO est, sur le plan européen, une société familiale qui comporte une flotte de 350 camions transports internationaux - Europe, Asie, Afrique et Moyen-Orient.



CORDONNERIE TALON ROUGE Croix-Rouge genevoise

Dans le quartier des Avanchets, un nouveau projet vient de démarrer dans le cadre des activités de la Croix-Rouge genevoise : un atelier de cordonnerie pour former de jeunes migrants dans le domaine de la chaussure et du cuir.

Avec le concours très professionnel du cordonnier du quartier, M. Garcia, nous allons, grâce à cette cordonnerie, apprendre à ces jeunes les rudiments d'un métier qui leur permettra d'exercer un travail une fois de retour dans leur pays.

Pourquoi ?

Nous avons débuté ce projet avec l'idée d'offrir un lieu de stage et d'apprentissage à de jeunes migrants qui retourneront dans leurs pays, mais également pour donner la possibilité à la population du quartier de faire réparer ou d'acheter des chaussures d'occasion remises en état et bon marché. Nos deux ateliers (Eaux-Vives et Avanchets) font partie du secteur vêtement de la Croix-Rouge genevoise qui récupère les vêtements et

chaussures d'occasion.

Comment ?

Dans la cordonnerie du centre commercial des Avanchets, vous aurez l'occasion de rencontrer nos deux maîtres de stage ainsi que nos deux stagiaires. Ces derniers effectuent une formation sur une année avec des cours théoriques et pratiques. Ils partagent leur emploi du temps entre des cours de base (français, mathématiques, culture générale...) qui leur sont donnés dans les classes d'accueil de la scolarité post-obligatoire du Département de l'instruction publique, et l'apprentissage du métier de cordonnier, enseigné par la Croix-Rouge.

Nos coordonnées :

Cordonnerie TALON ROUGE
Centre commercial des Avanchets
Tél. 797 13 75
Ouverture : 8h à 12h et 14h30 à 18h30

Nous comptons vivement sur votre soutien pour permettre à ces jeunes de se former et attendons avec impa-



tance votre visite dans notre cordonnerie. Si vous souhaitez des informations supplémentaires sur ce projet ou sur les autres activités de la Croix-Rouge genevoise, nous restons à votre entière disposition à l'adresse indiquée.

Pour le TALON ROUGE
Cédric ZURN

MEYRIN: SPORTS CONNECTION FAIT SA RENTREE SPORTIVE

JEAN RIGHETTI ET MICHEL BRUGUIER OUVRENT UN NOUVEAU FITNESS A LA MI-SEPTEMBRE OU LA MUSCULATION S'ALLIE AU SQUASH

La rentrée s'accompagne toujours de bonnes résolutions. Cet été, en quittant ses vêtements pour sauter dans son maillot, on s'est aperçu d'une part qu'on était plus lesté et d'autre part que peu à peu sa masse grasseuse grignotait la musculature! Grande est donc l'occasion de se mettre au sport.

A Meyrin, c'est très facile grâce à l'initiative de Jean Righetti et Michel Bruguier, propriétaires de Sports Connection. Le succès de leur premier fitness, né en 89 et situé dans les locaux de l'hôtel Holiday Inn près de Palexpo, devait trouver sa consécration dans l'ouverture d'un deuxième centre ultra-moderne doté des derniers équipements de pointe directement importés des Etats-Unis.

Ce nouveau fitness ouvrira ses portes à Meyrin à la mi-septembre au lieu et place du «Gold Gym». Les responsables ont transformés cette ancienne salle de musculation austère et presque exclusivement fréquentée par une clientèle masculine en un petit palais du fitness. Complètement novateur, ce dernier est équipé des machines cardio-vasculaires de la marque américaine «Stairmaster» (vélo, steps machine, rameurs, tapis pour

courir...), l'une des leaders et pionnières en matière d'équipement des salles de musculation. «Au départ, cette firme était spécialisée dans les appareils de rééducation médicale. Rapidement, ils ont constaté qu'il y avait un secteur à prendre dans le domaine sportif. Ils sont les premiers à avoir réalisé les steps avec deux pédales indépendantes» explique Jean Righetti. Dès l'ouverture de leur premier fitness, ils ont eu recours à cette marque. Cette année, ils ont acquis pour les deux centres une nouvelles gammes d'appareils cardio-vasculaires, la dernière née de «Stairmaster», commercialisée au mois de juillet aux Etats-Unis. «Elle arrivera en Europe l'année prochaine» pense Jean Righetti.

Le fitness de Meyrin permettra aussi d'expérimenter une nouvelle formule qui consiste en l'association du squash au fitness. Trois courts seront mis à disposition de la clientèle. La possibilité de louer du matériel sur place favorisera la pratique de ce sport. L'instauration du squash dans le fitness permet aux adeptes de cette activité de bénéficier de l'ambiance et des équipements du fitness qu'il s'agit du bar, du sauna, du bain turc...

A l'instar de leur premier centre, «Tout

est basé sur la décoration». La luminosité et l'espace caractérisent celui de Meyrin. La première résulte des grandes verrières qui offrent un éclairage naturel. La seconde s'explique par la superficie de 1200m², exploitée dans ses moindres recoins.

«L'établissement possède une hauteur de six mètres que nous avons occupée en créant une galerie qui surplombe la salle de musculation et qui sera réservée aux appareils cardio-vasculaires» précise Michel Bruguier. Autre avantage non négligeable: le fitness dispose d'un grand parking.

Sans que les hommes soient pour autant exclus, Meyrin a surtout voulu privilégier la femme. Non seulement, elle bénéficiera d'appareils adaptés à sa morphologie mais en plus d'une garderie ouverte quotidiennement. A Meyrin comme à Palexpo, il y en a pour tout le monde. Musculation, aérobic, cours de gymnastique, piscine (seulement à celui situé près de Palexpo), sauna, bain turc, solarium, massages, soins esthétiques contribueront à remodeler les silhouettes avachies. Taille fine, ventre plat, pectoraux saillants sont d'ores et déjà au programme de Meyrin.



OFFRE DE PROMOTION:

FITNESS: 750F L'ANNEE

FITNESS + SQUASH: 1'000F L'ANNEE

SQUASH: 500F



**SPORTS CONNECTION MEYRIN SA • 4, CARDINAL JOURNET, 1217 MEYRIN
OUVERT DE 9H A 21H-SAMEDI ET DIMANCHE DE 8H A 17H Tél. 022/785 50 50 • Fax 022/785 50 00**

**SPORTS CONNECTION • HOTEL HOLIDAY INN (A COTE DE PALEXPO) 1218 GRAND-SACONNEX
OUVERT DE 8H A 21H30-SAMEDI ET DIMANCHE DE 9H A 16H Tél. 022/788 05 55 • Fax (022) 788 09 69**

EXPOSITION

JACQUELINE VAMOSI-PUGIN

ROLAND PERRIARD

DORIS GASSER

29 Sept. -

21 Oct.

1995

14h - 18h

sauf dimanche



M
a
i
s
o
n

CHAUVET LULLIN

Rue du Village 57

1214 Vernier - Genève

Organisation: Service culturel de Vernier Tél. 022 / 306 06 86